

dont il a déjà parlé dans la séance du 13 juillet 1877. Sur cent pieds de Fraisiers qui, l'an dernier, n'avaient fourni aucun individu fertile, il s'en est trouvé deux qui, ce printemps, ont porté plusieurs fruits savoureux et parfumés, comme les membres présents à la séance peuvent le constater. Il n'est pas inutile de rappeler que, dans le jardin où se trouvaient primitivement ces Fraisiers, avant d'avoir été introduits chez M. L. Marchand, leur stérilité n'avait jamais été remarquée par le propriétaire; par conséquent, ces plantes auraient présenté des alternatives de fertilité et de stérilité dont les modifications seront suivies avec soin chaque année.

Au nom de M. L. Marchand, M. Poisson met sous les yeux des membres de la Société une fasciation de Romaine dont le développement est considérable, et qui cette année était fréquente sur ces sortes de salades.

M. Malinvaud lit quelques passages d'une brochure qu'il a reçue pour la bibliothèque de la Société, et qui a pour titre : *Note sur quelques plantes étrangères recueillies à Lodève (Hérault)*, par M. A. Aubouy. Une partie de ces espèces appartiennent à la flore d'Algérie : *Clypeola cyclodonte* Del., *Eryngium triquetrum* Vahl., *Ormenis aurea* DR., *Poa atrovirens* Desf., etc.; d'autres sont originaires de l'Orient (*Lepidium perfoliatum* L., *Centaurea diffusa* Lam., etc.), ou de l'Amérique méridionale (*Sporobolus tenacissimus* P. Beauv., *Eleusine oligostachya* Link, etc.). La patrie de quelques-unes est inconnue : *Sisyrinchium excisum* Godr., *Stipa intricata* Godr., *papposa* Del. et *tenella* Godr., etc. M. Malinvaud dit, en terminant, que les recherches de M. Aubouy ajouteront un nouveau et intéressant chapitre à l'histoire des florules adventices de la France méridionale, dont quelques-unes ont déjà été l'objet de savants et importants travaux (1).

M. Malinvaud fait ensuite la communication suivante :

UN MOT SUR LA VÉGÉTATION BRYOLOGIQUE DE LA HAUTE-VIENNE ET DU MONT-DORE, D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENTS DE M. ÉDOUARD LAMY DE LA CHAPELLE, par **M. Ernest MALINVAUD**.

J'ai reçu pour la bibliothèque de notre Société une brochure intitulée : *Mousses et Hépatiques du Mont-Dore et de la Haute-Vienne*, par

(1) On peut consulter sur ce sujet : Godron, *Florula juvenalis*, 1853; Cosson, *Appendix Flor. juvenalis*, 1860; Grenier, *Florula massiliensis advena*, 1857; G. Lespinasse et Theveneau, *Plantes étrangères qui croissent aux environs d'Agde*, 1859.

M. E. Lamy de la Chapelle (2^e et dernier *Supplément*). En présentant cette notice qui clôt la série des recherches (1), d'ailleurs si complètes, de l'auteur sur cet intéressant sujet, il m'a semblé opportun de résumer, dans un aperçu très-succinct, les faits nouveaux mis en lumière par notre savant confrère.

Les deux régions qu'il a explorées, malgré leur peu d'étendue et l'uniformité relative de leur sol, ont une grande importance au point de vue de la géographie botanique. La première offre une transition et permet d'établir une comparaison avec les Alpes et les Pyrénées; la seconde doit à la fraîcheur de ses profondes vallées et au grand nombre de ses cours d'eau une richesse et une variété qui offrent les plus curieux rapprochements, d'une part avec la végétation des grandes montagnes, de l'autre avec celle des plaines limitrophes de la Vienne, de l'Indre et de la Charente.

On ne sera pas surpris que les explorations bryologiques de M. Lamy de la Chapelle aient conduit à ce double résultat : un grand nombre d'espèces rares ou intéressantes, et un petit nombre d'espèces nouvelles pour la France. Cela prouve que les Muscinées ne sont guère moins connues aujourd'hui que n'importe quelle famille de Phanérogames, et que l'auteur a mis dans ses recherches le soin le plus minutieux. Il résulte en effet de l'ensemble, que le Mont-Dore nourrit 176 Mousses et 53 Hépatiques, et le département de la Haute-Vienne, 264 Mousses et 74 Hépatiques.

Sur ce nombre, nous remarquons dans le Mont-Dore trois Mousses et trois Hépatiques nouvelles pour la France, ce sont : 1^o *Bryum leptostomum* Schimp. *Syn.* 2^e édit., p. 467, trouvé d'abord par l'abbé de Lacroix, qui l'envoya à Schimper sous le nom de *Bryum sericeum*, et pris par celui-ci pour un *Bryum julaceum* Smith, à péristome imparfait. C'est sur les bons et nombreux échantillons de M. Lamy de la Chapelle, que le célèbre auteur reconnut plus tard une espèce nouvelle distincte par sa capsule oblique, presque dressée et non pendante, son petit opercule conique, son péristome interne très-imparfait, etc. — 2^o *Didymodon Lamyi* Schimp. (*Trichostomum Lamyanum* Boulay, *Fl. crypt. de l'Est*), espèce dioïque, nouvelle pour la science, voisine du *D. luridus* Hornsch., mais très-distincte (voy. Schimp. *Syn.* 2^e édit., p. 163). — 3^o *Sphagnum rubellum* Wils., ressemblant au *Sph. acutifolium* Erh., mais dioïque, et présentant d'autres caractères assez tranchés; indiqué jusqu'ici seulement en Angleterre et en Allemagne. — 4^o *Gymnomitrium coralloides* Nees ab Esenbeck, connu jusqu'ici seulement dans les Hautes-Alpes de Silésie et de Styrie; — *Sarcoscyphus densifolius* Nees ab Es., espèce

(1) Voyez la *Revue bibliographique*, t. XXII, p. 94-95, et t. XXIII, p. 151.

des Alpes allemandes ; — *Jungermannia julacea* Ligh., qui se retrouve dans les Pyrénées espagnoles, avec sa variété *glaucescens* plus rare encore que le type.

Dans la Haute-Vienne sont signalées quatre Mousses et deux Hépatiques nouvelles pour la France, sans compter plusieurs variétés. Ce sont : 1° *Physcomitrium eurystomum* Send., espèce voisine du *Ph. sphaericum* Schwægr. (voy. Schimper, *Syn.*, édit. 2, p. 376) ; — 2° *Philonotis capillaris* Lindb., qui n'est peut-être qu'une variété du *Ph. fontana* Bridel ; — 3° *Bryum gemmiparum* de Not., espèce dioïque, voisine des *Br. alpinum* et *Mühlenbeckii* (Schimper, *Syn.* édit. 2, p. 442, l'indique au mont Sainte-Victoire en Provence) ; — 4° *Plagiothecium elegans* Schimp. *Syn.* édit. 2, p. 697 (*Hypnum elegans* Wils.), voisin du *Pl. denticulatum*, mais dioïque, etc ; — 5° *Lepidozia tumidula* Lindenb. et Gottsche (voy. Boulay, *Fl. crypt. de l'Est*, p. 825) ; — 6° *Riccia Huebeneriana* Lindenb. (*Ricciella* Dumortier, *Hep. eur.* p. 171). — Enfin le *Fossombronia angulosa* Raddi, Dumort. *Hepat. europ.* p. 15, indiqué en Corse, mais nouveau pour la France continentale, a été découvert, en trois endroits, aux environs d'Ambazac.

Quant aux espèces véritablement rares, mentionnées par M. Lamy de la Chapelle, leur nombre ne permet pas de les citer ici. Nous n'en aurions pas moins d'une soixantaine à énumérer pour le Mont-Dore, et plus de cent pour la Haute-Vienne. Plusieurs sont rarissimes, par exemple : 1° Au Mont-Dore, *Mielichhoferia nitida* Hornsch., déjà signalé au port de Venasque dans les Pyrénées françaises, mais sur la lisière de l'Espagne : cette espèce est une de celles qui relie notre plateau central à la chaîne pyrénéenne ; *Atrichum tenellum* Br. Sch. *Bryol. eur.*, très-rare dans les Vosges, d'après M. Boulay, *Fl. crypt. de l'Est*, p. 461 ; *Tetrodontium repandum* Schwægr., trouvé « à mi-côte de la montagne qui domine le marais de la Croix-Morant » par M. Lamy de la Chapelle, et dans les Pyrénées par Philippe ; *Grimmia torquata* Grev., dont les fruits sont inconnus ; *Brachyodus trichodes* Nees et Hornsch. ; *Scapania nemorosa* var. *intermedia* Husn. *Hep. gall.* p. 22, fig. 23, et *exsicc.* fasc. III, n° 65 : cette variété remarquable est peut-être une bonne espèce, se plaçant entre les *Scapania nemorosa* et *umbrosa* ; *Jungermannia pumila* With., etc. — 2° Dans la Haute-Vienne, signalons : *Cryphæa heteromalla* var. *aquatilis* (*Daltonia Lamiana* Montagne) ; *Leptotrichum vaginans* Sullivan, var. *Lamiana*, plante stérile, regardée par M. l'abbé Boulay (*Fl. crypt. de l'Est*, p. 553) comme une espèce distincte (*Angstræmia Lamyi* Boul.) (1) ; *Dicranum crispum* Hedw. ; *Campylopus Schimperii* Milde ; *Schistotega osmundacea* W. et M. ; *Jungermannia Dicksoni* Hook., etc.

(1) Après nouvel examen, M. Boulay a rapporté cette forme curieuse au *Leptotrichum vaginans* (*Trichostomum vaginans* Milde). Voy. Lamy, 1^{er} *Suppl.*, p. 21.

16 Mousses et 18 Hépatiques, presque toutes rares, ont été publiées par M. Lamy de la Chapelle dans les *exsiccata* de M. Husnot.

Il importe de corriger une erreur qui s'est glissée à propos du *Jungermannia nigrella*, indiqué dans le granit au Riz-Chauvron (Haute-Vienne), sur la foi de M. l'abbé Chaboisseau (voy. *Mousses et Hépatiques de la Haute-Vienne*, p. 40). Cette espèce, éminemment calcicole, n'est pas rare dans le département de la Vienne, à quelques lieues de la localité citée, mais ne se trouve pas à l'endroit indiqué. M. l'abbé Chaboisseau a depuis longtemps reconnu l'erreur involontaire qu'une confusion d'échantillons lui avait fait commettre, et m'a signalé lui-même cette rectification, en me priant de lui donner place dans cet aperçu. Le *Jungermannia nigrella* doit donc être rayé, au moins provisoirement, de la liste des Hépatiques de la Haute-Vienne.

En résumé, lorsque les Muscinées de toute la France auront été recherchées avec le soin persévérant et déterminées avec le savoir compétent dont a fait preuve M. E. Lamy de la Chapelle dans le recensement de celles de la Haute-Vienne et du Mont-Dore, la connaissance de la flore bryologique française sera presque arrivée à la perfection. Nous disons *presque*, parce que le champ de l'inconnu est infini : quels que soient les progrès réalisés par une science, il ne sera jamais donné à l'intelligence humaine d'atteindre sa dernière limite.

J'ai le plaisir, en terminant, d'annoncer à la Société que notre zélé confrère, aussi bon lichénographe qu'expert bryologue, s'occupe en ce moment d'inventorier les Lichens des deux contrées dont il a si bien étudié les Mousses. Ce nouveau travail, patronné par l'illustre M. Nylander, sera, comme le précédent, le fruit d'investigations patientes et de savantes analyses, conduisant à des déterminations aussi rigoureuses que délicates, et les espèces nouvelles y tiendront une plus grande place, parce que cette branche de la cryptogamie a été, jusqu'à ce jour, moins cultivée que les autres dans notre pays.

SÉANCE DU 12 JUILLET 1878.

PRÉSIDENCE DE M. FOURNIER.

En l'absence du Président et des Vice-Présidents, M. E. Fournier prend place au fauteuil.

M. Malinvaud dit que M. Chatin l'a prié d'exprimer à la Société son vif regret de ne pouvoir se rendre à ses séances pendant le mois de juillet.